



## ACCUEIL ENFANCE-JEUNESSE du PAYS CORDAIS

Centre de loisirs intercommunal  
1 chemin de St Jean  
81170 LES CABANNES  
Tél. : 05.63.56.19.11  
Courriel : [centre-loisirs@4C81.fr](mailto:centre-loisirs@4C81.fr)

# PROJET EDUCATIF

## L'ACCUEIL DE LOISIRS : UNE STRUCTURE EDUCATIVE

L'accueil de loisirs est une structure éducative à part entière complémentaire de l'école et des parents. Il contribue à l'épanouissement des enfants et des jeunes, population dont la prise en compte est primordiale puisqu'elle représente l'avenir, la société de demain.

C'est pourquoi les élus et le personnel d'encadrement, ainsi que les prestataires oeuvrant pour l'accueil de loisirs, sont tenus suivant leur fonction et leurs responsabilités de garantir les meilleures conditions éducatives et de sécurité aux enfants accueillis.

Le projet éducatif définit **les objectifs éducatifs mais également le cadre général de fonctionnement, d'encadrement et de sécurité**. Le(la) directeur(trice) se charge de le présenter à son équipe d'animateurs et d'afficher l'exemplaire destiné aux familles.

Dans le respect du projet éducatif et en y associant son équipe, le(la) directeur(trice) élabore **le projet pédagogique et de fonctionnement** de la structure.

Ces documents sont affichés à l'accueil.

Ce projet permet :

- aux familles de mieux connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ou attentes,
- aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs,
- aux personnels de la DDCSPP de repérer les intentions éducatives développées dans la structure.

## REGLES DE FONCTIONNEMENT

L'accueil périscolaire a lieu à l'école primaire du Pays Cordais (Cordes/Ciel), de 7h45 à 9h et de 16h30 à 18h15, en période scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

L'accueil extrascolaire a lieu à l'Accueil Enfance-Jeunesse, 1 chemin de St Jean (Les Cabannes), tous les mercredis et pendant tous les congés scolaires (sauf congés de Noël), de 8h à 18h.

L'accueil concerne les enfants de 3 à 12 ans.

Le groupe accueilli ne pourra excéder le nombre de 40 enfants.

Le centre de loisirs est géré en régie, par la Communauté de Communes du Cordais et du Causse.

Le centre de loisirs est déclaré et contrôlé par les services de la DDCSPP du Tarn, la P.M.I. et la CAF du Tarn.

## **OBJECTIFS EDUCATIFS**

### **1 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins**

Il s'agit d'offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique et morale et en respectant au mieux son rythme.

Cela implique de créer un cadre clairement défini et rassurant et de valoriser l'enfant et ses réalisations.

### **2 – Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne.**

Pour cela, l'équipe d'animation mettra en place des règles, expliquées aux enfants afin que chacun puisse bien évoluer dans le groupe.

L'équipe d'animation sera vigilante sur les comportements et insistera notamment sur des notions fondamentales comme « le respect », « l'écoute des autres », « l'entraide ».

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté, l'enfant participera à la vie du groupe : il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

### **3 – Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation**

L'équipe d'animation doit avoir une attitude professionnelle, des qualités d'écoute et d'attention afin que les parents soient rassurés et confient leur enfant en toute confiance.

Dans la relation avec les parents la communication et l'information seront privilégiées.

Les parents seront également sollicités pour qu'ils s'impliquent, selon leur possibilité, dans la vie de l'accueil de loisirs.

Les temps d'accueil de début et fin de journée sont propices aux relations avec les parents : il est important de bien les concevoir, pour qu'ils soient vivants et riches.

### **4 – Sensibiliser les enfants au développement durable, leur permettre d'y contribuer.**

Les enfants seront incités à participer au recyclage, au tri des déchets, à la consommation raisonnable de fourniture.

Ils seront amenés à utiliser et aménager les locaux de manière réfléchiée en ayant conscience qu'ils sont utilisés par d'autres.

Dans le cadre d'activités, différents thèmes concernant la protection de l'environnement seront abordés comme le traitement des déchets, l'écologie, les énergies renouvelables, l'évolution du climat...

## **LA COMPOSITION et FONCTIONS DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT**

Il appartient à l'équipe de direction et d'animation de s'approprier ces objectifs et de développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre, avec des objectifs spécifiques et détaillés, des méthodes, des outils, des moyens et des critères.

L'équipe est constituée d'un(e) directeur(trice), diplômé ou breveté en fonction de la réglementation de la DDCSPP et des activités.

Il(elle) sera garant(e) et porteur(se) du présent projet éducatif.

Ses principales fonctions sont:

- L'élaboration du projet pédagogique, son évaluation et ajustement éventuel: il(elle) propose des activités dans lesquelles les enfants peuvent s'investir avec une équipe d'animation qui soutient, accompagne et encourage les enfants à la fois individuellement et collectivement.
- La gestion de l'équipe d'animation
- Veiller au respect de la réglementation
- Assurer la gestion administrative du centre : dossier et inscription de l'enfant, feuille de présence, gestion de plannings,...

## **LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT FOURNIS A L'EQUIPE D'ENCADREMENT**

- 1- Les espaces : à l'école primaire du Pays Cordais, à Cordes/Ciel et à l'Accueil Enfance Jeunesse aux Cabannes
- 2- Le budget (en lien avec le vice-président de la communauté de communes et la responsable administrative des affaires scolaires)
- 3- La constitution de l'équipe d'animation
- 4- Le règlement intérieur
- 5- Les modalités tarifaires
- 6- Outils d'information et de relation avec les familles